



Proportion du couvert arboré

dans les quinze communes les plus peuplées du Nord - Pas-de-Calais

La présence d'arbres en ville présente de très nombreux avantages : maintien de la biodiversité* urbaine, amélioration du cadre de vie des habitants, réduction des pollutions atmosphériques et du ruissellement des eaux de surface, stockage de dioxyde de carbone, réduction localisée de la température, etc.

Ces bénéfices sont loin d'être anodins dans un contexte d'érosion intense de la biodiversité et de changement climatique. De plus en plus de villes le comprennent et mettent en place des actions en faveur de la protection des arbres en ville, des programmes de plantations, etc. C'est le cas notamment de nombreuses villes de la région Nord - Pas-de-Calais, comme Tourcoing, Roubaix, Valenciennes, Calais ou encore Lille.

Contexte

La présence des arbres en ville améliore considérablement le cadre de vie des habitants. Mais cela ne se limite pas qu'à ce seul bénéfice, de très nombreuses études montrent que les arbres en ville permettent :

- de réduire la température estivale grâce à l'ombrage et à l'évapotranspiration*. Ainsi une hausse de 10 % du couvert de la végétation réduit la température d'environ trois degrés Celsius ;
- de capter, grâce à la photosynthèse*, du dioxyde de carbone généré par les activités humaines et donc de limiter l'effet de serre responsable du changement climatique ;
- de réduire la présence de polluants atmosphériques

(oxyde d'azote, ozone, dioxyde de soufre, etc.) ainsi que des poussières fines dans l'air ;

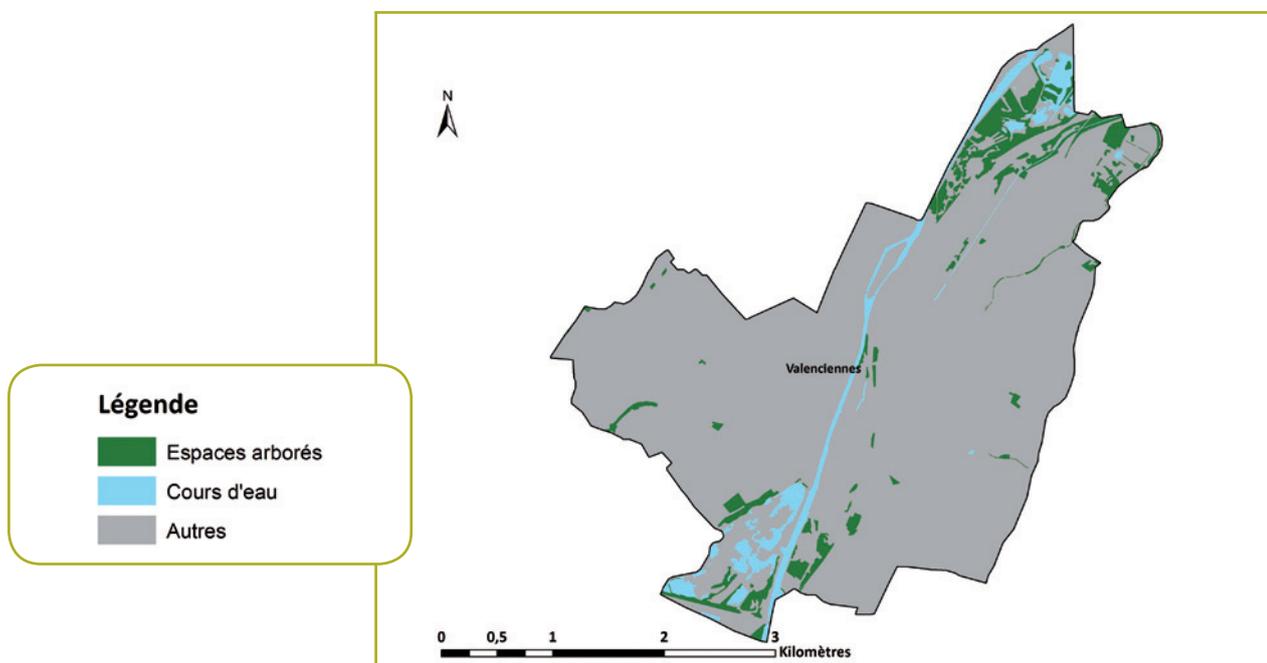
- de réduire la pollution des eaux de surface grâce à l'absorption de certains polluants par le système racinaire ;
- de maintenir la biodiversité dans les villes par la mise à disposition d'habitats, d'abris ou de nourriture pour la faune ;
- de sensibiliser les habitants à la nature, etc.

Résultats

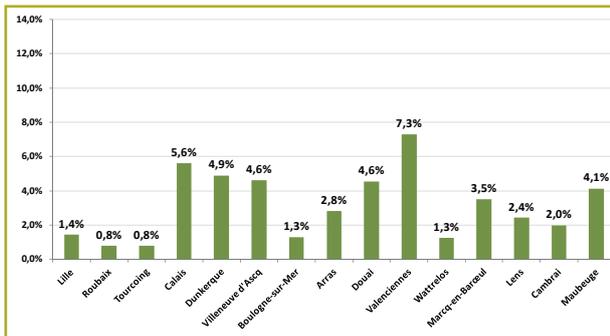
Les résultats ci-après présentent la surface du couvert arboré ramenée à la surface totale de la commune pour les quinze villes du Nord - Pas-de-Calais les plus peuplées.

Les espaces arborés urbains, exemple de Valenciennes

(source : ORB NPdC d'après ARCH, 2013)



Proportion de zones arborées dans les quinze villes les plus peuplées du Nord - Pas-de-Calais
(source : ORB NPdC d'après ARCH, 2013)



Les chiffres annoncés sont des valeurs minimales car la prise en compte du linéaire d'arbres en centre-ville n'est pas exhaustive dans la cartographie ARCH.

Ce qu'il faut en penser

Les arbres en ville subissent diverses pressions humaines. Globalement, les arbres sont plus fragiles en ville car ils disposent de moins d'espace pour développer leur système racinaire et leur houppier. De même, le ramassage des feuilles empêche la production de matière organique* au pied des arbres et les prive donc de certains éléments nécessaires à leur croissance et leur bonne santé. Certaines pollutions peuvent les affaiblir, voire les tuer. La construction de projets immobiliers, d'infrastructures routières, d'équipements commerciaux ou sportifs, etc. fait disparaître les arbres présents dans et aux abords des villes. La densification urbaine, essentielle pour limiter le phénomène d'étalement urbain pourrait également participer à la raréfaction des arbres en ville. Il semble pourtant essentiel, pour limiter la périurbanisation*, de maintenir un cadre de vie agréable en ville.

Certaines villes ont lancé des programmes de préservation, d'entretien ou encore de plantation d'arbres d'essences* locales à travers le Nord - Pas-de-Calais. Ainsi, la ville de Tourcoing souhaite doubler le nombre d'arbres et participe à des actions telles que celles organisées à l'échelle nationale " Plus d'arbres, plus de vies ". D'autres, comme Roubaix et Valenciennes, ont obtenu le Prix national de l'arbre qui récompense une gestion exceptionnelle et innovante du patrimoine arboré. À Valenciennes, la municipalité s'est engagée à replanter trois arbres pour chaque arbre abattu. La ville de Calais, quant à elle, valorise son patrimoine arboré grâce aux nouvelles technologies. Il est ainsi possible d'obtenir des informations sur une quarantaine d'arbres remarquables grâce à un téléphone portable. La ville de Lille laisse du bois mort dans le parc de la Citadelle, à la fois refuge et source de nourriture pour un grand nombre d'espèces (Champignons, Insectes, Oiseaux, etc.). Un éco-quartier a également été construit (Le Bois habité) dans lequel la densité des arbres est supérieure au reste de la ville (un arbre pour 120 m²).

Voici quelques exemples d'autres actions en faveur des arbres en ville existant à l'échelle régionale :

- le " Festival de l'Arbre " organisé en 2012 par le Conseil régional Nord - Pas de Calais ;
- l'opération " Plantons le décor " créée par Espaces naturels régionaux (ENRx) ;
- l'opération " Arbres fantastiques " menée en 2012 par Espace naturel Lille métropole (ENLM).

Cette liste d'actions est loin d'être exhaustive, mais elle permet de faire un tour d'horizon des différentes initiatives menées par des collectivités de la région.

Méthode

Les données ayant servi à l'élaboration de cet indicateur sont issues du projet ARCH. C'est une cartographie des habitats naturels en 64 thèmes, couvrant l'ensemble du territoire régional à l'échelle du 1/5000. Chacun des 64 thèmes a été qualifié en " zones arborées " (forêts, plantations, haies, etc.) ou non (zones bâties, infrastructures de transport, carrières, parcours de golf, etc.).

Le linéaire de haies cartographié dans le projet ARCH a été converti en surface (largeur = 6 mètres), ce linéaire ne prend pas toujours en compte les alignements d'arbres en centre-ville.

Indicateur " Couvert arboré " :

$$(Couvert forestier) \div (surface terrestre totale de la collectivité) \times 100$$

Le terme " ville " désigne ici les limites administratives, c'est-à-dire l'ensemble de la surface communale, et non pas uniquement le tissu urbain continu*.

En savoir plus

- Voir fiche 2012 " Superficie d'espaces verts et d'aires protégées par habitant "

► Sites internet

- Projet ARCH : <http://www.arch.nordpasdecalais.fr>
- Arras : <http://www.arras.fr>
- Boulogne-sur-Mer : <http://www.ville-boulogne-sur-mer.fr>
- Calais : <http://www.calais.fr>
- Cambrai : <http://www.villedecambrai.com>
- Centre d'étude sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU) : <http://www.certu.fr>
- Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord du Québec (CRECN) : <http://www.crecn.org>
- Conseil régional Nord - Pas de Calais : <http://www.nordpasdecalais.fr>
- Douai : <http://www.ville-douai.fr>
- Dunkerque : <http://www.ville-dunkerque.fr>
- Espaces naturels régionaux : <http://www.enrx.fr>
- Lens : <http://www.villedelens.fr>
- Lille : <http://www.mairie-lille.fr/cms>
- Marcq-en-Barœul : <http://www.marcq-en-baroeul.org>
- Maubeuge : <http://www.ville-maubeuge.fr/php/index.php>
- Roubaix : <http://www.ville-roubaix.fr>
- Tourcoing : <http://www.tourcoing.fr>
- Valenciennes : <http://www.valenciennes.fr/fr/accueil.html>
- Villeneuve d'Ascq : <http://www.villeneuve-d'ascq.fr>
- Wattrelos : <http://www.ville-wattrelos.fr>

* cf. glossaire